

À Saint-Denis, le 28 janvier 2020,

Monsieur le recteur de l'Académie de Créteil  
Rectorat de Créteil  
4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil cedex

Objet: Préavis de grève pour la période du 4 février au 25 février 2020.

Monsieur le recteur,

SUD ÉDUCATION Créteil a l'honneur de déposer auprès de vous conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant tous les personnels exerçant dans l'Académie de Créteil pour la période du 4 février au 25 février 2020.

En effet nous entendons ainsi permettre aux personnels de participer aux actions sur les thèmes :

- Pour la création de postes d'enseignants et de personnels de vie scolaire.
- Pour la prise en charge des risques environnementaux
- Réemploi de tous les personnels de vie scolaire et d'enseignement au chômage (AEDAESH).
- Titularisation de tous les personnels non-titulaires sans condition de concours ni de nationalité.
- Contre les pressions hiérarchiques
- Contre la répression syndicale
- Contre l'organisation pathogène du travail
- Contre le décret rythme scolaire
- Contre la « réforme » de l'éducation prioritaire
- Pour l'élargissement de la carte des REP
- Contre les réformes du lycée général, du bac et du lycée professionnel et contre Parcoursup
- Contre les violences sexistes et sexuelles au travail
- Contre le projet de loi « école de la confiance »

Je vous prie de croire, madame le recteur, à notre attachement au service public de l'éducation.

Pour SUD EDUCATION CRETEIL

